FAITS DIVERS

Paris et Banlieue

L'escroc des dactylos est au Dépôt. — On a arrêté, hier, Robert Bussard, trente-cinq ans, peintre en bâtiments, à Asnières, qui, depuis plusieurs semaines, avait fait de nombreuses dupes dans divers arrondissements de Paris. Se parant de titres et de fonctions imaginaires, l'escroc se faisait fort de procurer du travail à des dactylographes en chômage. Il exigeait d'elles en garantie des sommes variant entre 50 et 1000 fr., puis disparaissait.

On découvre une auto carbonisée. — Dans un chemin écarté, non loin de Poissy, on a découvert, hier, la carcasse tordue et carbonisée d'une auto portant le matricule 5.139 R-F 4. Si le numéro relevé est bien exact, il correspondrait à celui d'une voiture volée, place Pigalle, le 8 janvier, à M. Harold Eder, 23, rue du Conseiller-Collignon, à Paris. La gendarmerie de Saint-Germain poursuit l'enquête.

Départements

Le pseudo-comte était un déserteur. — On se perdait en conjectures depuis quelque temps sur l'identité véritable d'un individu incarcéré à la prison de Clermont-Ferrand et qui déclarait se nommer Robert de Lisle, et être comte anglais. L'enquête ouverte vient d'établir que le prisonnier se nomme en réalité Robert Tourdes, qu'il est âgé de trente-deux ans et déserteur, depuis 1921, du 8e zouaves.

Réfugié en Belgique, il s'introduisit dans la haute société bruxelloise, où il fit la connaissance d'une jeune fille, qu'il épousa à Douvres, mais qu'il ne devait pas tarder à abandonner en lui laissant un fils. Revenu en France, sous le nom de Robert de Lisle, avec un faux livret militaire à ce nom, l'aventurier put s'occuper de cinéma, ce qui lui permit de soutirer de l'argent à des commanditaires. Mais tout a une fin. Il gagna alors Clermont-Ferrand, où, employé dans une usine, il fut arrêté pour ses allures plus que suspectes. Il est inculpé d'usage de faux passeport et de tentative d'espionnage.

Des bandits assassinent deux fermiers et incendient leur ferme. — L'autre nuit, à Auge (Charente), la population, réveillée par le tocsin, courait en hâte à la ferme des époux Birot, qui était la proie d'un violent incendie. Les sauveteurs eurent rapidement raison du feu, mais, en pénétrant dans les décombres de l'habitation, ils découvrirent les cadavres couverts de blessures du fermier et de sa femme. Il est donc certain que les deux malheureux ont été tués et dévalisés par des bandits, qui ont ensuite mis le feu à la ferme pour effacer toute trace de leur crime. Le Parquet s'est transporté sur les lieux.

Un dément assomme un conseiller municipal. — Hier, à Saint-Etienne-des-Oullières (Rhône), le viticulteur Claudius Usson, trente et un ans, subitement pris d'une crise de folie, a assommé, sans aucun motif, à coups de pelle, M. Jean Aumier, soixante et un ans, conseiller municipal, qui passait devant sa vigne. L'état de la victime est grave. Le meurtrier, arrêté, va être interné.

A. Péguet. — Imprimerie du *Journal des Débats*, 17, rue des Prêtres-Saint-Germain-l'Auxerrois.

Le Gérant : A. Péguet.

Officiers Ministériels

Au Palais de Justice

Vente au Palais de Justice, à Paris, le 26 janvier 1933, à 14 heures :

IMMEUBLE DE RAPPORT

A PARIS (8e arrondissement)

44, rue Jean-Goujon, 44

Contenance: 252 mètres 60 centièmes environ

MISE A PRIX ..... **1.800.000 FRANCS**

S'adresser pour renseignements à Me F. Fichot, avoué à Paris, 8, rue de Liége.

Notaires

Etude de Me **Dauvergne**, notaire à la Roche-Guyon (S.-et-O.), **vente aux enchères publiques**, après le décès de M. François, dit Defeuille, artiste peintre, **à Vétheuil** (S.-O.), le dimanche 29 janvier 1933, à 13 h. 30 :

MOBILIER ANCIEN ET MODERNE

TABLEAUX, GRAVURES, OBJETS d'ART

Exposition le jour de la vente, de 10 heures à midi. Demander affiche au notaire.

Prévisions météorologiques pour la Région parisienne

Demain :

Vent variable, faible, ciel brumeux ; trois quarts couvert avec éclaircies; température stationnaire.

BULLETIN COMMERCIAL

Marché du Havre du 12 janvier. Ouverture

Époques	Cotons	Cafés	Époques	Cotons	Cafés
Janvier	219 ..	193 50	Juillet	224 ..	183 ..
Février	219 ..	190 25	Août	225 ..	182 25
Mar...	222 ..	188 25	Sept.	226 ..	181 25
Avril	222 ..	187 75	Octob.	227 ..	181 ..
Mai	223 ..	184 ..	Nov.	228 ..	180 50
Juin	222 ..	181 75	Déc.	229 ..	180 ..

Tendance : soutenue sur les cotons; calme sur les cafés.

Ventes : 500 balles de cotons; 1.750 sacs de cafés.

LE « JOURNAL DES DEBATS » est vendu 30 centimes dans toute la France

Fête du travail

La « Fête du Travail », organisée chaque année par le Syndicat des industries mécaniques de France, aura lieu le samedi 14 janvier, dans le Grand Amphithéâtre de la Sorbonne, sous la présidence de M. Hippolyte Ducos, sous-secrétaire d'Etat à l'enseignement technique, entouré du représentant du ministre du travail, de M. Dechavanne, vice-président de la Chambre de commerce de Paris; de M. P.-E. Dalbouze, président, et des membres du conseil d'administration du Syndicat; de M. le directeur de l'Ecole nationale d'Arts-et-Métiers, et de MM. les directeurs des Ecoles nationales professionnelles.

Au cours de cette cérémonie, seront remises 168 médailles d'honneur du travail à des employés ayant 50 et 30 années de présence ininterrompue dans la même maison; 80 médailles d'argent et 14.000 francs en espèces aux employés particulièrement méritants, et plus de 1.200 médailles de vermeil, argent et bronze aux lauréats des concours d'apprentis.

Drame de la folie. — Ce matin à 2 heures, Mme Germaine Beauregard, quarante ans, concierge, 225, avenue Daumesnil, a été blessée de deux coups de revolver par une de ses locataires atteinte subitement de folie, Mme Caroline Lafay, cinquante-cinq ans, couturière. Tandis qu'on transportait la victime à Saint-Antoine, où son état était jugé très grave, la meurtrière se barricadait dans sa chambre. On fit alors appel aux inspecteurs de la brigade des gaz, qui, après avoir tiré des cartouches lacrymogènes, enfoncèrent la porte. Ils trouvèrent Mme Lafay morte sur une chaise. La démente s'était fait justice d'une balle de revolver dans la tempe.

HOTELS ET RESTAURANTS RECOMMANDÉS

Paris

PLAZA ATHÉNÉE 25, Avenue Montaigne. (Champs-Elysées).
Même administrat.: Californie Palace, Cannes

HOTEL WESTMINSTER Rue de la Paix.
Adr. tél.: Westmiotel. — Direct.: E. Bruchon.

Côte-d'Azur

Cannes

HOTEL MONT-FLEURY
Plein Midi, dans son merveilleux parc au pied de la Californie. Panorama splend. sur la mer.

La Croix (Var)

KENSINGTON-HOTEL. Sa belle situation d'hiv., le mieux ensoleillé, pens. à part. de 45 fr.

Nice

NICE (Saint-Antoine) La Colline, altitude 250 mètres, Maison de repos, régimes convalesc^ce^, 2 médecins, Prospectus sur dem.

St-RAPHAËL quinquina

Amateurs de St-RAPHAËL-QUINQUINA réclamez, dès aujourd'hui, dans les Epiceries et Magasins de détail, le petit sachet de soie rempli de ..... qui est offert à tout acheteur d'une bouteille de St-RAPHAËL-QUINQUINA

Ses grandes qualités font son grand succès

DERNIÈRE HEURE

La semaine de 40 heures à Genève

Les délégués patronaux de l'Italie et du Danemark en signalent les graves inconvénients

[PAR TÉLÉPHONE DE NOTRE CORRESPONDANT]

Genève, le 12 janvier. — Au moment où M. Mussolini donnait une interview où il relevait les avantages de la semaine de quarante heures et même de celle de trente heures, les déclarations que le délégué patronal italien, M. Oliveti, a faites à la tribune de la Conférence spéciale qui traite cette question, et son énumération des difficultés auxquelles on se heurterait infailliblement si on appliquait la semaine de quarante heures, ne pouvaient pas manquer de susciter de nombreux commentaires. On a pu s'apercevoir, en effet, que cette unité de méthode et cette unanimité de conception que l'on se flatte d'avoir en Italie, en ce qui touche la production, présentaient des difficultés.

M. Oliveti a commencé, il est vrai, par dire qu'il n'avait pu se rallier, et pour cause, à la déclaration faite hier au nom du groupe patronal et où la réduction de la semaine de travail à quarante heures était nettement condamnée; mais, immédiatement après avoir fait cette réserve, il a demandé à la Conférence de se placer en face des faits et d'examiner s'il y avait véritablement une possibilité d'application générale de la semaine de quarante heures. Il a conclu que celle-ci se heurterait dans la pratique à des difficultés quasi insurmontables et qu'il ne fallait pas songer à lier obligatoirement tous les Etats par des conventions qui consacreraient cette réforme.

Il a insisté notamment sur l'impossibilité qu'il y aurait à augmenter d'un cinquième l'effectif des ouvriers qualifiés et surtout des ouvriers spécialisés pour remplir les cadres du personnel après la réduction des heures de travail.

Il est évident, d'autre part, que l'on n'échapperait pas à une augmentation notable du prix de revient. D'ailleurs, si le remède était si merveilleux, pourquoi le gouvernement allemand n'a-t-il pas voulu appliquer obligatoirement à l'Allemagne la réduction de la semaine de travail, alors qu'une loi nouvelle lui en donnait la possibilité ?

Pour M. Oliveti, il n'existe aucun remède miraculeux. La seule méthode qu'il conviendrait d'appliquer pour avoir raison de la crise, ce serait de réduire les prix de revient et les prix de vente des produits, de façon qu'ils répondent à la diminution de la capacité d'achat du monde entier.

M. Oliveti a invité encore fort justement la Conférence à se souvenir que, il y a un siècle, le monde avait passé par un processus identique; pourtant il se trouvait dans une situation bien plus critique qu'il ne l'est aujourd'hui.

Le délégué patronal danois, M. Oersted, a fait à son tour une analyse serrée des conséquences très graves que pourrait avoir l'introduction de la semaine de 40 heures. Celle-ci apporterait les perturbations les plus grandes dans l'industrie, sans d'ailleurs diminuer la crise des achats, car l'attribution de salaires, au lieu d'allocations de chômage à un certain nombre de chômeurs, n'augmenterait en aucune façon le pouvoir d'achat de la masse des consommateurs.

A tout le moins, l'application de la semaine de 40 heures devrait être unéverselle pour être efficace. Or, M. Oersted constate que, sur 58 Etats membres de l'organisation internationale du travail, 37 seulement ont jugé devoir se faire représenter à la Conférence.

Ces chiffres sont éloquents et constituent, à eux seuls, toute une démonstration.

Ed. By.

La préparation de la Conférence économique

Genève, le 12 janvier. — Le sous-comité chargé par le comité d'experts pour la préparation de la Conférence de Londres de s'occuper des questions monétaires s'est subdivisé à son tour en deux sous-comité de rédaction, dont chacun aura à s'occuper de deux questions principales : pour le premier, ces questions sont la politique monétaire et le déséquilibre entre la production et les prix: pour le second, la suppression du contrôle des devises et le mouvement des capitaux.

Une série d'autres questions de moindre importance seront discutées également, mais ne figureront pas au programme que doivent établir les experts : elles seront peut-être mentionnées sous la forme d'un mémorandum accompagnant le programme. Quant aux experts économistes, ils sont occupés à dresser une liste des questions qui devraient, à leur avis, figurer à l'ordre du jour de la Conférence de Londres.

Le rapporteur, M. Langénhove (Belgique), a préparé un projet qui constitue plutôt une énumération de toutes les questions effleurées jusqu'à ce jour par la commission préparatoire. — (Havas.)

Les affaires de Chine

Londres, le 12 janvier. — On mande de Changaï, à l'agence Reuter :

Le ministère des affaires étrangères de la Chine annonce officiellement cet après-midi que le gouvernement avait envoyé, mardi, des dépêches identiques aux Etats-Unis, à la France, à la Grande-Bretagne, à l'Italie, à la Belgique, à l'Espagne et aux Pays-Bas, dans lesquelles leur attention était appelée sur le fait suivant :

Tirant du protocole de 1901, dont les puissances nommées ci-dessus sont signataires, des avantages illégitimes, les troupes japonaises ont attaqué et occupé Chan-Haï-Kouan. Elles ont massacré des milliers de citoyens chinois inoffensifs et causé de graves dégâts matériels. De fortes concentrations de troupes japonaises se poursuivent en outre près de Chan-Haï-Kouan et le long de la ligne de chemin de fer de Pékin-Moukden.

Dans ces conditions, le gouvernement chinois ne saurait assumer la responsabilité des situations de droit ou de fait qui pourraient résulter de l'exercice par les forces défensives chinoises de leur droit légitime de résister à l'offensive des troupes japonaises.

Démission du cabinet Maniu

Bucarest, 12 janvier. — Le roi est arrivé, ce matin, à Bucarest, venant de Sinaïa. Il s'est rendu immédiatement au palais royal. Vers midi, M. Maniu, président du Conseil, a été reçu en audience et a présenté la démission du cabinet. Le roi a convoqué M. Titulesco pour 14 h. 30. (*Sud-Est.*)

D'autre part, l'agence Havas reçoit le télégramme suivant de Bucarest :

Dans les milieux bien informés, on assure qu'au cours de l'audience que M. Maniu a eue ce matin avec le roi, le président du Conseil a présenté sa démission. Toutefois, le roi ne l'a pas encore acceptée. Une décision officielle ne sera connue que cet après-midi, après les entretiens que le souverain aura successivement avec M. Titulesco et avec M. Mihalache, ministre de l'intérieur. »

De bonne source, on apprend que le roi va appeler M. Vaïda-Voévode, ex-premier ministre et chef de la branche transylvaine du parti national paysan, qui se trouve actuellement à Cluj.

C'est probablement M. Vaïda qui sera d'abord chargé de former le nouveau cabinet.

Guillaume II ordonne au prince Auguste-Guillaume de se séparer de Hitler

[PAR TÉLÉPHONE DE NOTRE CORRESPONDANT]

Berlin, le 12 janvier. — La désagrégation du parti hitlérien continue et la crise peut prendre d'un jour à l'autre un caractère plus grave. Le départ de M. Gregor Strasser a donné le signal de nombreuses défections. On apprend aujourd'hui que le prince Auguste-Guillaume a été invité par son père à se séparer de Hitler et à faire à l'étranger un voyage de plusieurs mois.

Guillaume II avait toujours espéré que les nationaux-socialistes se montreraient favorables le moment venu à une restauration monarchique. Persuadé aujourd'hui que M. Adolf Hitler poursuit uniquement des buts personnels, il n'entend pas qu'un de ses fils se compromette plus longtemps en sa compagnie. De plus, l'esprit du prince a été faussé par ses compagnons d'infortune hitlériens. Il s'est permis de prononcer au Palais des sports des paroles blessantes pour l'aristocratie de Potsdam sur l'intervention de M. Hugenberg qui est l'âme du mouvement de restauration monarchique.

Guillaume II vient d'intimer à son fils l'ordre de quitter le parti national-socialiste et de se retirer pendant quelques mois aux îles Baléares. Le prince Auguste-Guillaume, surnommé Auwi par la population berlinoise, a quitté l'Allemagne pour l'Italie, d'où il se rendra plus tard dans la résidence qui lui a été assignée par son père. Il a, en partant, confié à ses amis que l'ex-kaiser l'avait menacé de lui couper les vivres s'il n'abandonnait pas la barque hitlérienne avant le naufrage. Devant de tels arguments, le prince Auwi ne pouvait que s'incliner et partir. — P. D.

La session du Conseil de la B. R. I. ajournée au 16 janvier

Bâle, le 12 janvier. — Etant donné les Conférences de Genève, la session ordinaire du conseil d'administration de la B. R. I., qui à l'ordinaire, a lieu le deuxième lundi de chaque mois et qui devait s'ouvrir le 9 janvier, a été ajournée au 16 janvier.

L'annulation du concours de l'internat

M. Louis Mourier a signé ce matin l'arrêté

On a vu d'autre part que le gouvernement avait résolu d'annuler le concours de l'internat.

Le docteur Louis Mourier, après délibération du Conseil de surveillance qui a émis ce matin un avis favorable à la proposition de l'administration de l'Assistance publique, a pris à la date de ce jour l'arrêté annulant les opérations du concours de 1932.

Voici les principaux considérants de cet arrêté qui résument officiellement toute l'affaire :

Considérant qu'il résulte de l'enquête à laquelle il a été procédé :

1° Que, sur 620 candidats, 282, soit 45 0/0, ont remis une ou plusieurs copies présentant des particularités insolites (signes graphiques ou anomalies de formules); qu'il y a évidence pour certaines d'entre elles et présomption pour le surplus que ces particularités constituent des marques destinées à éluder la règle de l'anonymat;

2° Que le texte original de certaines copies, portant des signes distinctifs et émanant de candidats déclarés admissibles ou non, a été sciemment altéré lors de la lecture au jury ; qu'il y a été apporté des modifications susceptibles d'influer sur les notes attribuées;

3° Que, si les imputations dirigées contre le jury lui-même ne se trouvent pas établies, plusieurs des signes caractéristiques relevés sur les copies (citations de noms propres, expressions ou tournures de phrases frappantes par leur singularité recherchée) s'expliquent seulement par le dessein de faire identifier des candidats par des examinateurs;

Considérant qu'ainsi les résultats des épreuves écrites ont été faussés par les fraudes d'ores et déjà avérées; qu'en outre, la sincérité du concours tout entier est rendue suspecte par la multiplicité et la diversité des pratiques ci-dessus relevées; que ces fraudes et ces pratiques justifient, — sans préjudice des sanctions individuelles qui pourront être prises — l'annulation, dans leur ensemble, des opérations du concours de l'internat en médecine de 1932, effectuées à ce jour;

Le directeur général de l'Assistance publique arrête, etc.

Nous croyons savoir que le prochain concours de l'internat aura lieu au mois de mars.

A LA CHAMBRE

LA SEANCE

Discours de M. Bouisson

En prenant possession du fauteuil présidentiel, M. Fernand Bouisson a prononcé le discours d'usage. Il l'a consacré presque entièrement à Gambetta; son illustre prédécesseur, dont il a fait revivre la figure. Après avoir ainsi évoqué Gambetta président l'assemblée, M. Bouisson aborde les problèmes de l'heure :

Clairvoyance, courage, jamais, dit-il, ces rares vertus, qui furent celles de Gambetta, ne furent plus nécessaires qu'aujourd'hui à ceux qui ont la lourde charge de la politique de la France.

Politique extérieure ou politique financière, partout les problèmes se sont amoncelés, se sont compliqués. Sont-ils plus difficiles à résoudre que ceux qui se posaient aux premiers républicains au lendemain d'une lourde défaite, quand il s'agissait de réparer des ruines et de fonder un régime ? Assurément, la réalité nous presse de tous côtés, et il ne suffirait peut-être plus d'appliquer la méthode que proposait Gambetta : « sérier les questions ». Il faut sans doute les aborder toutes. Que ce soit avec le sentiment de la gravité de la situation présente, mais avec une liberté d'esprit qui doit rester entière.

Quand le grand débat qui s'ouvrira demain sur notre situation financière sera venu à son terme, je voudrais que vous n'oubliiez pas qu'il ne devait être qu'une préface à la discussion du budget lui-même : il vous faudra alors, en poursuivant celle-ci sans plus de retard, l'alléger de ce qui trop souvent l'encombre pour aller à l'essentiel. L'essentiel, en ce moment, c'est d'exercer votre contrôle qui doit se manifester dans la recherche des dépenses superflues, des subventions excessives qu'avait pu autoriser une ère de facilité désormais close, dans un meilleur et plus simple groupement des administrations et des services. Il n'est pas de plus sûr moyen de maintenir, de fortifier l'Etat, avant d'entreprendre la réforme.

Ce n'est pas au moment où des signes, encore peu perceptibles, mais qui se multiplient, paraissent indiquer que la crise dont souffre le monde depuis trois ans est sur le point de s'atténuer, que notre pays pourrait s'abandonner à une sorte de désespoir. Donnons-lui, par la continuité, par le sérieux de nos délibérations, le sentiment qu'il peut garder au régime parlementaire, à la méthode parlementaire, toute sa confiance. Apportons des solutions claires et rapides aux difficultés du présent. C'est encore le plus sûr moyen de pratiquer cette politique d'avenir que le grand homme d'Etat sous le signe duquel j'ai voulu que s'ouvrent cette année nos travaux proposait il y a un demi-siècle à la jeune République française.

AU GROUPE SOCIALISTE

Le groupe socialiste s'est réuni sous la présidence de M. Léon Blum.

Un échange de vues a eu lieu au sujet de l'interpellation de MM. Fontanier et Moutet sur le conflit sino-japonais. M. Vincent-Auriol et les interpellateurs ont été chargés de se mettre en rapports à ce sujet avec le gouvernement.

Le contre-projet financier du groupe sera présenté à une prochaine réunion, par la sous-commission chargée de l'élaborer.

Une délégation composée de MM. Léon Blum, Vincent Auriol, Lebas, Renaudel, Bracke et Frossard a été chargée d'entrer en relations avec le gouvernement à ce sujet.

MM. Auguste Raynaud et Tasso sont autorisés à interpeller sur les incendies du *Georges-Philippar* et de l'*Atlantique*.

M. François-Albert est élu président du groupe radical-socialiste

Ce matin, les radicaux-socialistes, au nombre d'une quarantaine environ se sont réunis à la salle Colbert. M. Marchandeau déclara que M. Herriot ne serait candidat à la présidence du groupe que si aucun candidat ne se présentait, l'ancien président du Conseil ne voulant se présenter contre personne.

M. François-Albert annonça alors qu'il ne renonçait pas à son poste et que M. Herriot étant déjà président du parti, il n'y avait pas, à son avis, nécessité absolue qu'il fût en même temps président du groupe.

Plusieurs assistants ont alors invité M. François-Albert à retirer sa candidature, notamment MM. Berthod et André Hesse, anciens ministres.

Le président sortant n'en a pas moins persisté dans son intention de se présenter au suffrage de ses collègues et a déclaré s'en rapporter au vote de ses amis.

Le groupe radical-socialiste s'est réuni ensuite sous la présidence de M. François-Albert.

Le président a adressé les plus vives félicitations du groupe à MM. Yvon Delbos, André Hesse, Cazals, Maurice Robert et Raude, élus au bureau de la Chambre.

L'ordre du jour appelant l'élection du bureau du groupe, M. François-Albert, président sortant, a cédé le fauteuil à M. Cazals.

M. François-Albert ayant été réélu président par acclamation, le groupe a voté à l'unanimité l'ordre du jour suivant présenté par M. Marchandeau :

Le groupe, s'inclinant devant les raisons invoquées par le président Herriot pour ne pas poser sa candidature, à la présidence du groupe, lui exprime sa confiance, son affectueux dévouement et sa reconnaissance pour son action inlassable dans l'intérêt du parti.

Sur la proposition de MM. Briquet et Jammy Schmidt, le groupe a unanimement associé le président Daladier à l'expression de sa confiance et de sa reconnaissance pour son action menée en faveur du parti.

Pour les vice-présidents du groupe, M. Bergery, vice-président sortant, a été réélu par acclamation; MM. Cazals, William Bertrand et René Richard ont été élus vice-présidents, en remplacement de MM. Pierre Cot, Bonnet.

M. Jammy Schmidt a été réélu à l'unanimité, secrétaire général, ainsi que MM. Jouffrault, Ferrand, Rucart, Brachard, Martinaud-Déplat, secrétaires. M. Pierre Mazé a été élu secrétaire, en remplacement de M. Jaubert, devenu sous-secrétaire d'Etat à l'agriculture. M. Gentin, député de l'Aube, a été désigné comme membre de la commission des douanes, en remplacement de M. Lécuyer qui passe à l'agriculture.

La conférence des présidents

La conférence des présidents s'est tenue au début de l'après-midi, pour régler l'ordre du jour de la Chambre. Elle a décidé que la discussion du projet sur les baux ruraux aurait lieu le matin à partir de demain, tandis que les séances de l'après-midi seraient consacrées à l'examen du projet d'amnistie. Jeudi matin, la Chambre s'occupera de la validation de MM. Jacot, Montillot, Fernand Laurent et de Carbuccia.

AU SENAT

La séance, que préside M. Dameçour, assisté des six secrétaires d'âge, est entièrement consacrée aux différents scrutins destinés à la nomination du bureau définitif du Sénat pour l'année 1933.

La réélection de M. Jules Jeanneney à la présidence de la Haute Assemblée ne fait aucun doute, étant donné l'estime dont il jouit au Luxembourg.

Les fonctionnaires contre les projets financiers

La Fédération autonome des syndicats de fonctionnaires communique une note où on lit notamment :

La Fédération autonome, forte de ses 40.000 membres, affirme qu'elle s'opposera irréductiblement et par tous les moyens en son pouvoir à l'adoption des propositions arrêtées par le Conseil des ministres, ainsi que de toutes celles qui tendraient à porter atteinte, directement ou indirectement, à la situation matérielle et morale des fonctionnaires.

D'autre part, le syndicat national des agents des contributions indirectes « s'associe sans réserve à la protestation élevée par la Fédération autonome des fonctionnaires contre les projets gouvernementaux, et se déclare prêt à lancer les mots d'ordre d'action qui permettront de rassembler indistinctement, dans la lutte dont la nécessité s'impose tous les fonctionnaires et travailleurs des services publics, irréductiblement décidés à ne pas faire les frais, sous quelque forme que ce soit, du redressement financier ».

L'« Arc-en-Ciel » a pris son vol ce matin à Istres

L'*Arc-en-Ciel*, à bord duquel se trouvent Mailloux, Mermoz, le capitaine Carretier, l'ingénieur Couzinet, ainsi que le radio-télégraphiste Manuel et le mécanicien Jousse, a pris son vol ce matin, à 10 h. 5, à destination de Casablanca et de Saint-Louis-du-Sénégal, pour gagner ensuite Buenos-Aires, afin de tenter de battre le record aérien du monde de distance détenu par les Américains Boardman et Polando, depuis leur vol New-York-Istamboul (8.065 km.) Une prime de un million est offerte par le ministère de l'air.

L'appareil employé, construit par l'ingénieur Couzinet, est muni de trois moteurs de 650 CV. Hispano-Suiza. Il pèse, en charge, plus de 14 tonnes.

Avant de prendre son envol, l'équipage de l'*Arc-en-Ciel* a déclaré qu'il comptait atteindre Buenos-Aires en quatre jours et revenir aussitôt à Istres dans le même délai.

Barcelone, le 12 janvier. — Le trimoteur *Arc-en-Ciel*, a survolé le cap Creus à 10 h. 35 (GMT). — (Havas.)

AUJOURD'HUI DANS LE MONDE

Informations

M. le gouverneur général Antonetti, rentrant en France en mission, arrivera à la gare d'Orsay ce soir, à 19 h. 30.

Deuil

M. Oswald Balzer, un des plus grands juristes polonais, professeur à l'Université de Lwow, est décédé. Il était âgé de 75 ans. Le professeur Balzer était membre actif et honoraire d'un grand nombre de sociétés scientifiques, polonaises et étrangères. Il était docteur « honoris causa » de toutes les Universités polonaises, ainsi que de celle de Prague.

— M. Daniel, doyen du Sénat canadien, est mort subitement. Il était âgé de 87 ans.

— Mme Arthur Moret, veuve de l'ancien député, avocat au Conseil d'Etat et à la Cour de cassation, a succombé en son domicile, boulevard Saint-Germain, 211.

AU QUAI D'ORSAY

M. Paul-Boncour, président du Conseil, ministre des affaires étrangères, a reçu, ce matin, M. Edouard Herriot, avec qui il a eu un long et amical entretien. De son côté, M. Pierre Cot, sous-secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, a reçu MM. le baron Villani, ministre de Hongrie à Paris; Ramiro Hernandez Portela, chargé d'affaires de Cuba, et de Marcilly, ambassadeur de France à Berne.